

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE)

— 1867 —

N° 11. — JUILLET

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE CH. DURIEZ

RUE NEUVE-DE-PARIS, 5 BIS.



Composition du Bureau pour 1867.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR.

M. Léon CHEVREAU, préfet de l'Oise.
Monseigneur GIGNOUX, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis.
M. le comte d'AURAY, sous-préfet de l'arrondissement de Senlis.
M. CHARTIER, maire de la ville de Senlis.

BUREAU.

Président : M. VATIN.
Vice-présidents : MM. DE MARICOURT. — VERNOIS.
Membres : MM. DUBARLE. — BARRÉ. — CHANTRIER. — VINET.
Secrétaire-général : M. THIRION.
Secrétaires : MM. COSSIN. — BRUIET.
Trésorier : M. CABOT.

COMITÉ CONSULTATIF.

Canton de Creil : MM. PÉAN. — PRÉVOST.
Canton de Crépy : MM. AUDEBERT. — D^r BOURGEOIS.
Canton de Nanteuil-le-Haudouin : MM. DAGUET. — LAMÉCOURT.
Canton de Senlis : MM. TASSIN. — DURIEZ.

Toutes communications, notes ou mémoires doivent être adressés,
franco, au Secrétaire-général.

M. Cabot, trésorier de la Société, perçoit les cotisations et délivre
les cartes, à son domicile, à Senlis, porte St-Rieul, ou dans le local
des séances, les jours de réunion de la Société.

SHAS



000000003008

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS.

Procès-verbal de la séance du 7 Juillet 1867.

PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

Sur des estrades disposées à cet effet dans la salle des séances, de nombreux apports sont exposés aux yeux des sociétaires, après avoir été soumis au jugement des Comités; on y remarque particulièrement de beaux légumes; on voit bien que Senlis est la ville des maraîchers. Ce sont :

1° Des *Verveines* de semis, présentées par M. Dubarle, jardinier-professeur de la Société, très variées et de belle végétation.

2° Des *Oeillets* variés présentés par M. Bruxelles.

3° Un *Émondoir*, inventé et fabriqué par M. Leroux, taillandier à Senlis, présentant trois lames d'usages différents dans le nettoyage des arbres déjà forts; et de plus une petite *Bêche* façon Senlis, aussi de sa fabrication.

4° Un échantillon de *Pois* très productif, mais de nom inconnu, présenté par M. Collard, avec offre d'en donner de la graine aux membres de la Société qui lui en feraient la demande.

5° Des *Pommes de terre* œil violet, les mêmes qui, sous le nom de *Blanchard*, ont été préconisées, il y a quelques années, pour remplacer la *Marjolin* (*Quarantaine*). Elles sont présentées par M. Thirion, qui fait remarquer leur état de maturité presque complète.

6° Une sachée de graine de *Brôme de Schroder*, par le même, pour être distribuée parmi les membres présents.

7° Par M. Deshais père, une petite corbeille de Champignons sauvages, de l'espèce dite *Chanterelle*, très abondants dans les bois de Senlis, et que M. le docteur Assolant déclare très inoffensifs, et de plus très bons à manger.

8° Par M. Prévost, des *Tomates* en pot aux trois quarts; — un bottillon de *Navets* des Vertus; — des boutures d'*Estragon*, faites en avril dernier; — des *Ognons* blancs et rouges de 0,08 cent. de diamètre, semis de l'automne; — une botte d'*Artichauts*.

9° Par M. Cosson, une botte de *Carottes* demi-longues; — de l'*Ail* d'Espagne, ou *Rocamboles*; — de belles *Échalottes*; — une botte de *Radis* roses demi-longs; — un chou gros d'*York*; — deux têtes d'*Artichauts*; — deux *Choux-fleurs*.

10° Par M. Tassin, une tige de *Pois Napoléon* demi nain, formant une véritable guirlande de cosses très grosses et bien pleines; — du *Cerfeuil bulbeux*, pesant en moyenne 65 grammes.

11° Par M. Barré, trois *Choux-fleurs* gros Salomon; — deux *Chicorées* fines de Rouen.

12° Par M. Deslandes, jardinier chez M. Buffard, à Villemétrie, un *Ananas Enville*, en maturité.

M. Cossin, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 mai dernier, qui est adopté sans opposition.

Le Secrétaire-général demande à l'Assemblée s'il est nécessaire de donner lecture du procès-verbal de la réunion générale du 10 juin, dont la longueur occuperait inutilement une partie de la séance, et qui est entre les mains des sociétaires depuis déjà quelques jours; l'Assemblée adhère et vote sans discussion l'adoption de ce procès-verbal, après quoi le Secrétaire-général fait observer qu'il y a lieu de signaler une omission fâcheuse dans le compte-rendu du banquet; M. Lefèvre, de Crépy, avait porté à Mgr l'Évêque et à M. le Sous-Préfet, présidents d'honneur, un toast qui aurait dû être mentionné.

M. le Président rappelle l'hospitalité que la Société a reçue à l'hôtel-de-ville pendant les neuf premiers mois de son existence, et propose qu'il soit voté des remerciements à M. le Maire de Senlis, qui s'est, de cette manière, trouvé être pour quelque chose dans sa prospérité; l'Assemblée répond à cette proposition par des acclamations affirmatives.

M. Bruet, secrétaire, donne lecture des noms de soixante-treize sociétaires présentés dans la séance du 5 mai, sur l'admission desquels il n'a pas été statué dans la séance générale du 10 juin, et de ceux des cinquante-quatre membres présentés dans cette même séance générale; aucune opposition ne s'étant manifestée, ces cent vingt-sept personnes sont déclarées admises au nombre des sociétaires.

Les Sociétés d'agriculture de l'arrondissement de *Senlis*, d'horticulture de *Meaux* et de *Soissons*, de pomologie et d'arboriculture de *Chauny*, et le Comité archéologique de *Senlis*, sont déclarés Sociétés correspondantes.

Le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui se compose de :

1° Une lettre de M. Adolphe Van den Heede, de Lille, membre correspondant, proposant à la Société de se constituer en Société de secours mutuels, et annonçant l'envoi d'une brochure contenant les statuts d'une Société semblable, et qui pourrait être bonne à consulter si l'on adoptait sa proposition. — Le Secrétaire-général ajoute qu'il a eu le plaisir de rencontrer M. Van den Heede à l'occasion de l'Exposition du 10 juin, et qu'il a pris sur lui de lui dire que sa proposition, bonne en elle-même, serait pour le moment d'une exécution difficile; que notre Règlement prouve que les fondateurs de la Société y avaient aussi pensé, mais que, occupée de son établissement définitif, de l'installation de ses leçons et de son jardin, la Société ne pouvait entreprendre une transformation aussi radicale. Sur ces conclusions, la proposition de M. Van den Heede est prise en considération, mais ajournée à l'époque où la Société aura terminé les entreprises qu'elle a commencées.

2° Une lettre par laquelle M. Ch. Salleron, président de la Société d'horticulture de *Soissons*, demande un échange de publications.

3° Une lettre de M. Ebener, secrétaire-adjoint de la Société d'horticulture de Meaux, annonçant que cette Société accorde le titre de Société correspondante à celle de Senlis.

4° Une lettre de M. le docteur Jolly, vice-président de la Société d'horticulture de Clermont, destinée à expliquer le malentendu qui a empêché l'envoi d'un juré pour notre Exposition.

5° Une lettre de M. Lespinette, secrétaire de la Société de Clermont, s'excusant personnellement au sujet de ce même malentendu.

6° Une lettre de M. Lecoq-Dumesnil, qui annonce qu'il a trouvé un jardinier, et remercie en même temps, comme juré, les auteurs du compte-rendu de la séance générale du 10 juin.

7° Une lettre de M. Gloëde, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance de ce jour, et priant que l'on veuille bien lui faire parvenir sa médaille.

8° Une lettre de M. Rouville de la Grange, de Crépy, dans laquelle ce sociétaire, horticulteur-amateur éclairé, annonce être parvenu à détruire le *tigre* du poirier, en employant le mélange suivant : *200 grammes de carbonate de soude et 50 grammes de fleur de soufre* ; le tout doit être mélangé dans 3 litres d'eau ordinaire ; avec ce mélange, on badigeonne fortement les branches, et on seringue les feuilles, principalement en dessous. Il ajoute que pour le *pucceron lanigère*, après l'emploi de plusieurs spécifiques qui ne lui ont pas réussi, il se borne à le brosser avec une brosse de chiendent fort dure, ce qui l'enlève parfaitement, en recommençant l'opération aussi souvent que l'on voit l'insecte reparaitre. — La Société remercie M. Rouville de la Grange de son intéressante communication, et plusieurs membres promettent d'essayer le moyen indiqué contre des *tigres* dont, jusqu'à l'heure, ils n'ont jamais pu débarrasser leurs arbres.

Les objets suivants ont en outre été déposés sur le Bureau :

1° Par M. Moinet père, un plan colorié de notre Exposition, dont il fait hommage à la Société, et pour lequel il lui est voté des remerciements.

2° Une brochure de M. le docteur Pigeaux, intitulée : *Examen des principales causes de la mortalité prématurée des arbres fruitiers*, qui sera déposée dans la bibliothèque de la Société, et sur laquelle il sera fait un rapport.

3° Le programme de la vingt-deuxième exposition de la Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye, qui aura lieu les 15, 16, 17 et 18 septembre 1867.

4° Le programme de la deuxième exposition de la Société d'horticulture d'Etampes, qui aura lieu les 6, 7, 8, 9 et 10 septembre 1867.

5° Les numéros d'avril et de mai du *Journal de la Société impériale et centrale d'horticulture de France*.

6° Les numéros de mai et de juin du *Bulletin de la Société d'horticulture de Clermont*.

7° Les numéros de mai et de juin du *Bulletin de la Société d'horticulture de Compiègne*.

8° Les numéros de juillet à décembre 1866 du *Bulletin de la Société de pomologie et d'arboriculture de Chauny*.

9° Les *Annales de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Meaux*, année 1866.

10° Le *Bulletin de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Soissons*, deuxième semestre de 1866, et premier de 1867.

11° Toutes les publications faites jusqu'à ce jour par la *Société d'horticulture et de botanique de Beauvais*.

Le Secrétaire-général dit que, ayant lu tous ces Bulletins et Journaux, il y a remarqué plusieurs articles qui lui paraissent mériter d'être communiqués à l'Assemblée : dans le numéro d'avril du Journal de la Société impériale, il trouve une lettre de M. Lemaire au sujet de l'emploi en horticulture de l'*acide phénique* et du *coaltar*. — Cet article étant très-long, M. le Président charge M. Bruet d'en faire une analyse, qui sera communiquée à la Société dans la prochaine séance.

Dans les *Annales de la Société de Meaux*, il fait remarquer l'annonce d'une Exposition qui aura lieu dans la première quinzaine de septembre; puis il donne lecture d'un article sur le pincement de la bosse fruitière, dans lequel il est dit que, sur une bourse portant des fruits, il faut supprimer complètement, au lieu de les pincer, les bourgeons qui se développent, afin de faire refluer la sève dans les rides inférieures, d'où on fera ainsi sortir des rosettes. — M. Dubarle dit que cette suppression est inutile, attendu que, l'année suivante, il suffira de tailler sur ces rides pour en faire sortir les boutons à fruit, et que, en les faisant sortir l'année même, on s'expose à charger son arbre outre mesure et à l'épuiser. — Dans les mêmes *Annales*, il est dit que le *concombre* a la propriété d'éloigner les vers blancs; M. Tassin assure que c'est une illusion, et qu'il a eu, dans la même planche, des salades et des cornichons aussi bien dévorés les uns que les autres; M. le docteur Palle ajoute que, à sa troisième année, le ver blanc s'enfonce pour se transformer, vers le mois de juin, aussitôt qu'il a amassé les matériaux nécessaires à cette transformation, et que si à ce moment on sème une plante quelconque, elle paraîtra être respectée par lui. — M. Cossin, à propos de ver blanc, donne connaissance d'une recette qui lui a été communiquée par un instituteur; elle consiste à semer, dans les rayons qui doivent recevoir des graines, un peu de *Guano du Pérou*; cet engrais causerait une telle répulsion au ver blanc, que jamais il n'approcherait d'une plante ainsi amendée. — M. Duriez ajoute que, dans le département du Nord, on ne connaît plus le ver blanc, et que l'on attribue sa destruction à l'emploi très-fréquent, comme engrais, des *tourteaux de colza*. — M. le Président clôt cette discussion en disant que ces différents moyens devront être expérimentés par des membres zélés, afin d'édifier la Société tout entière sur leur valeur. — Enfin le Secrétaire-général signale, dans le même volume, une recette contre le *panari*; elle consiste dans l'application fréquemment renouvelée, pendant quatre ou cinq jours, d'une bouillie d'escargots écrasés avec leurs coquilles.

Le Bulletin de la Société de Beauvais fournit un procédé de M. Delaville pour la destruction du *pucceron lanigère*, concordant avec les observations de M. Dubarle et de M. Rouville de la Grange, de Crépy, puisqu'il consiste à brosser énergiquement les arbres avec une brosse rude, trempée dans de l'eau bouillante; M. Delaville y ajoute l'enlèvement à la serpette des exostoses causées par l'insecte.

Dans les Bulletins de la Société de Compiègne on remarque un moyen d'éloigner les fourmis, qui consiste à placer sur la fourmilière des feuilles de noyer. — A ce propos, M. le docteur Assolant fait observer, qu'en plaçant une trainée de fleur de soufre par le travers de leur chemin, on leur crée un obstacle qu'elles refusent constamment de franchir; il ajoute que, dans les jardins, un pot ou une cloche renversés deviennent presque immédiatement un abri que les fourmis recherchent beaucoup; dès le lendemain, ils se trouvent remplis de fourmis et d'œufs que l'on peut enlever et détruire. — Le Secrétaire-général affirme que, dans les habitations, un bouquet de *mélilot* a la propriété d'éloigner ces insectes. — Dans le même Bulletin est développé un moyen de régénérer les vieux pêcheurs, qui consiste à les greffer, par la greffe de côté, au moyen d'un long rameau, dont la partie inférieure trempe dans un vase plein d'eau.

Dans les Bulletins de la Société de Clermont, le Secrétaire-général choisit pour la communiquer à l'Assemblée une note de M. Bazin, dans laquelle il affirme, appuyé sur sa propre expérience, que l'arrosage fréquent des melons, au moment de la floraison, empêche la fécondation des fleurs et retarde d'autant la fructification; plusieurs maraîchers, présents à la séance, paraissent approuver cette théorie.

Les Bulletins de la Société de Chauny présentent un article intéressant sur le forçage des Reines-Marguerites.

Les Secrétaires des Comités communiquent à l'Assemblée les propositions de récompenses faites au sujet des objets présentés.

Le Comité des cultures potagères demande qu'une *mention très-honorable* soit accordée à MM. Cosson, Tassin et Deslandes, qu'une *mention honorable* soit faite des présentations de MM. Barré et Prévost, que des *remerciements* soient votés à MM. Deshais père, Thirion et Collard.

Le Comité des plantes d'ornement propose que des *remerciements* soient accordés à M. Bruxelles et à M. Dubarle, jardinier-professeur, qui a refusé toute espèce de mention, de même qu'il a dernièrement exposé hors concours.

Le Comité des arts et industries, à l'unanimité, demande une *mention honorable* pour les outils présentés et fabriqués par M. Leroux.

Ces différentes propositions sont votées par l'Assemblée sans aucune opposition.

Le Secrétaire-général, au nom de la Commission de l'Exposition, propose que la Société de Senlis renvoie à l'appréciation de celle de Beauvais, qui s'en est déjà occupée, les arrosoirs présentés par M. Tierce, de Beauvais, à l'Exposition du 10 juin, proposition immédiatement ratifiée par un vote.

M. le Président donne la parole à M. Bruet pour la communication du procès-verbal d'une séance du Comité consultatif qui a eu lieu le matin de ce jour; en

conséquence, M. Bruiet expose que le Comité consultatif a décidé de proposer à la Société l'adoption des diverses propositions suivantes :

1° La médaille d'or que le Jury de l'Exposition a refusé de décerner serait reportée pour l'Exposition suivante; on avait proposé de l'attribuer par suite des visites de jardins; mais la Commission des visites refuse de prendre sur elle une semblable responsabilité.

2° La Société serait abonnée au journal *la Revue de l'Horticulture*, afin de se tenir au courant de toutes les nouvelles et les nouveautés horticoles.

3° Un Règlement particulier des Comités serait adopté et affiché dans les salles particulières de ces Comités; le Secrétaire général donne lecture de ce projet de Règlement.

4° La clôture de la souscription de l'emprunt pour l'établissement du jardin serait prorogée indéfiniment. — A ce sujet, MM. Vernois, Bruiet et Letuppe donnent à l'Assemblée des explications, desquelles il résulte que les murs de clôture doivent être prolongés du côté du rempart, de façon à clore complètement le terrain, afin de supprimer des passages nuisibles à la fermeture du jardin, et que, dans l'établissement des murs sur la rue Saint-Etienne, la Commission du jardin croit nécessaire de prévoir le cas où l'on établirait un logement pour le jardinier; en effet, pour répondre à sa destination, le jardin doit être, à toute heure du jour, à la disposition d'un membre de la Société, ce qui, autrement, ne pourrait se faire qu'en en laissant la clef dans un dépôt déterminé, manière d'agir dont on ne peut nier les inconvénients.

M. le Président met aux voix ces différentes propositions, qui sont adoptées sans aucune opposition.

M. Henri Turquet demande la parole et annonce à la Société que le Conseil municipal de Senlis, dans sa dernière session, a inscrit sur le budget supplémentaire de 1867 et sur le budget ordinaire de 1868, une somme de 300 francs pour subvention à la Société d'horticulture. Des bravos chaleureux accueillent cette communication, et M. le Président propose que la Société vote des remerciements au Conseil municipal; ce vote est fait unanimement et par acclamation.

M. le Président procède alors à la remise des médailles obtenues ensuite de l'Exposition du 10 juin. M. Cossin appelle successivement les noms des lauréats, qui viennent recevoir des mains de M. le Président les médailles qu'ils ont méritées.

M. Bruiet lit les noms de seize personnes présentées pour faire partie de la Société, et la séance est levée à quatre heures et demie.

Membres admis dans la séance du 7 Juillet 1867.

MM. HARDRET, blanchisseur à Senlis, présenté par MM. Thirion et Cossin.

PUISSANT-GRUNY, serrurier à Senlis, par MM. Gruny et Cabot.

LANDRU (François), jardinier chez M. Poutrel, à Borest, par MM. Louis (Charles) et Thirion.

- MM. CORBIE**, propriétaire à Nanteuil, par MM. Corbie, de Silly, et Bruiet.
LEGRU, directeur de la sucrerie de Vauciennes, par MM. Thirion et Bourgeois.
BERARD (Léon), jardinier à Vauciennes, par MM. Thirion et Bourgeois.
DUMETZ, instituteur à Vauciennes, par MM. Thirion et Bourgeois.
BORNICHE, ancien notaire, conseiller municipal à Crépy, par MM. Thirion et Bourgeois.
COURTIER-RIDOUX, propriétaire à Crépy, par MM. Thirion et Bourgeois.
DELAHAYE-BORNICHE, propriétaire à Crépy, par MM. Thirion et Bourgeois.
DAUBIGNY (Eugène), jardinier chez M. Lépine, à Précy, par MM. Bobelet et Dubarle.
FRANCHEMONT (Emile), meunier à Creil, par MM. Bobelet et Thirion.
ESCLIER (François) fils aîné, à Montataire, par MM. Thirion et Dubarle.
GÉRARD (Alfred), à Montataire, par MM. Thirion et Dubarle.
RICHER (Pierre), à Thiverny, par MM. Thirion et Dubarle.
MÉRARD (Eugène), jardinier à Toutevoie, commune de Gouvieux, par MM. Prévost et Nondain.
POISSON (Albert), propriétaire à Villers-sous-Saint-Leu, par MM. Prévost et Nondain.
LEFÈVRE (François-Théodore), propriétaire à Gouvieux, par MM. Dubarle et Prévost.
DEMICHY (Vincent), jardinier à Gouvieux, par MM. Dubarle et Prévost.
NAMUR, instituteur à Gouvieux, par MM. Dubarle et Prévost.
LOBJEOS (Aimé), jardinier chez M. Bedeau, à Aumont, par MM. Bedeau et Thirion.
LAURENT (Félix), carrier à Montlévêque, par MM. Letuppe et Thirion.
FOUBERT, quincaillier à Senlis, par MM. Letuppe et Thirion.
LAUNÉ (François), à Rosière, par MM. Dubarle et Gaussier.
ROBOUAM (Albert), vétérinaire à Rully, par MM. Desoublemontier et Bouilly.
DARCO, boulanger à Senlis, par MM. Minguet et Collard.
ROUCET, propriétaire à Vineuil, par MM. Thirion et Dubarle.
BERTHE (François), jardinier chez M. Borget, château des Bouleaux, à Gouvieux, par MM. Boyelles et Dubarle.
SARGENTON (Frédéric), propriétaire au château de La Chapelle-en-Serval, par MM. Thirion et Bruiet.
HUBERT (Julien), jardinier-chef chez M. Sargenton, au château de La Chapelle-en-Serval, par MM. Thirion et Bruiet.
LESUEUR, marchand de vins à Montataire, par MM. Boissay et Doucet.
LEROY, jardinier chez M. Boucher-Vital, à Barberie, par MM. Barré et Bruiet.
LAURENT, meunier à Senlis, par MM. Minguet et Dubarle.
BENOIT (Edouard), négociant à Nanteuil, par MM. Bruslé et Bruiet.
COLLET fils, jardinier chez M. Rudault, par MM. Rudault et Minguet.

MM. LEROY (Isidore), jardinier, 85, rue de la Tour, à Passy-Paris, par MM. Tassin et Colombier.

GAILLARDIN (François), tailleur à Senlis, par MM. Philibert et Deshais.

COUSTANT D'YANVILLE, au château du Tillet, près Neuilly-en-Thelle, par MM. Vatin et Vernois.

MANSION, coutelier à Senlis, par MM. Vatin et Bruslé.

LEFÈVRE, instituteur à Trumilly, par MM. Bourgeois et Bruet.

MASSON, pharmacien à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.

DIEU (Lucien-Alexandre), jardinier chez madame Lemoine, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.

MENESSIER (Léopold), jardinier chez M. Amory, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.

ROBINETTE, jardinier chez M. Queste, à Russy, par MM. Bourgeois et Bruet.

LEMOINE (Jules), aide-jardinier chez M. de Seroux, à Lamotte, par MM. Bourgeois et Bruet.

HAZARD fils, propriétaire à Orrouy, par MM. Bourgeois et Bruet.

POULAIN, professeur à Saint-Arnould, à Crépy, par MM. Bourgeois et Bruet.

HERAULT, instituteur à Glaignes, par MM. Bourgeois et Bruet.

LAVAQUERY, instituteur à Béthisy-Saint-Pierre, par MM. Bourgeois et Bruet.

BELLOY, jardinier à Gondreville, par MM. Bourgeois et Bruet.

MELAYE, instituteur à Fresnoy-la-Rivière, par MM. Bourgeois et Bruet.

BONTEMPS fils, négociant à Senlis, par MM. Bontemps père et Philibert.

TIÉCAUT, grainetier à Senlis, par MM. Lefèvre et Philibert.

MESNIL (Germain), jardinier au château de Saint-Sulpice, par MM. Mauroy et Deshais père.

Dame patronnesse.

Madame la baronne DE NAVRY, présentée par MM. Mazeau et Cabot.

Règlement des Comités.

ART. 1^{er}. Les Comités s'assemblent à une heure le jour de chaque séance de la Société.

ART. 2. Aucun objet ne peut être récompensé en séance s'il n'a préalablement été déposé dans la salle du Comité duquel il ressort, et soumis au jugement de ce Comité.

ART. 3. Nul ne peut assister à la séance d'un Comité s'il n'en fait partie.

ART. 4. Le membre qui a présenté un objet quelconque à l'appréciation d'un Comité, ne peut assister à la délibération de ce Comité, même s'il en fait partie.

ART. 5. Les appréciations et propositions des Comités peuvent être faites à la séance générale de vive voix par l'organe de leur Président ou de leur Secré-

taire; mais il devra toujours être déposé sur le bureau un procès-verbal de la séance de chaque Comité, signé du Président et du Secrétaire, et mentionnant les propositions faites.

ART. 6. Indépendamment du Président et du Secrétaire nommés dans la séance de janvier, chaque Comité doit choisir un Vice-Président et un Vice-Secrétaire parmi tous ses membres indistinctement.

ART. 7. Aucune décision ne peut être prise qu'à la majorité des suffrages des membres présents; mention en sera faite dans le procès-verbal.

ART. 8. L'attribution d'une récompense étant seulement proposée par le Comité et décidée en assemblée générale, tout membre de la Société peut, dans la réunion générale, discuter la décision prise par le Comité et en proposer la modification.

ART. 9. Le procès-verbal de la séance des Comités doit être communiqué à l'Assemblée générale par le Secrétaire de chaque Comité.

ART. 10. Le Président de chaque Comité a la police de sa séance particulière, et règle seul l'ordre de la discussion.

ART. 11. Comme récompense, les Comités peuvent proposer : 1° une mention très honorable; 2° une mention honorable; 3° une mention simple; 4° des remerciements.

ART. 12. A la séance de décembre, chaque année, le Secrétaire-général, dans son compte-rendu des travaux de la Société, fera le relevé des mentions accordées sur la proposition des Comités. La mention simple étant représentée par le chiffre 1, la mention honorable par le chiffre 2, et la mention très honorable par le chiffre 3, les deux présentateurs qui, dans chaque Comité, auront obtenu le chiffre total le plus élevé, recevront une médaille d'argent.

ART. 13. Toutes les fois que des amateurs ou jardiniers bourgeois se trouveront, pour l'obtention de ces médailles, en concurrence avec des horticulteurs marchands, pépiniéristes ou maraîchers, il sera fait deux catégories de concurrents, à chacune desquelles l'une des deux médailles sera réservée.

ART. 14. Il n'est pas nécessaire de faire partie d'un Comité pour lui présenter un objet ou une plante, et en obtenir une médaille.

COMPTES-RENDUS.

Rapport de la Commission des Visites,

SUR LE JARDIN DE MADAME LA BARONNE DE NAVRY, DIRIGÉ PAR M. TASSIN.

Près des bords de la Nonette, à deux kilomètres de Senlis, non loin de l'antique séjour des évêques de cette cité, se trouve un oasis plein d'ombrage et de fraîcheur, toujours complaisamment ouvert à la fantaisie du visiteur qui se plaît à l'admirer; un roi de France y a fondé jadis une abbaye pour sanctifier le souvenir

de ses victoires; l'entrée en est princière, mais tout y respire la simplicité et le désintéressement de l'homme de bien qui l'habitait.

C'est dans ce délicieux domaine que la Commission des visites, sous la direction de son honorable président, s'est réunie le mercredi 8 mai dernier, pour procéder à l'examen des cultures de M. Tassin, jardinier de madame la baronne de Navry.

Les serres, de construction ancienne, plutôt confortable qu'élégante, nous ont paru bien soignées et garnies avec goût de plantes destinées à composer quarante-cinq massifs de fleurs, semés avec art dans la propriété, et joignant à la grâce de la forme la puissance et la vigueur qu'une main habile sait leur donner.

Parmi les autres espèces qui se recommandent par leur rareté, nous avons distingué plusieurs *Caladiums* fort remarquables : *Caladium arboreum*, *Caladium esculentum*, *Caladium Chantinii* et *Caladium Bellemy*; une variété de *Mimulus* obtenus par la fécondation artificielle, des *Maïs* à feuilles panachées, des *Begonias*, des *Dracenas*, de beaux spécimens de *Ficus elastica*, et un *Coleus* âgé d'un an, d'un énorme développement.

Près des serres, et formant en quelque sorte une annexe, de nombreux châssis renfermaient des plantes d'ornement et diverses espèces de légumes forcés dans de bonnes conditions, et dont nous avons autant que possible constaté la qualité et le rendement.

La melonnière contenait entre autres un sujet d'une dimension peu commune pour la saison.

Nous avons successivement passé en revue :

Une longue série d'arbres fruitiers, tant en espalier qu'en pyramide, dont bon nombre greffés sur franc, et une belle collection de pêchers, en palmettes simples et éventails carrés, d'une végétation luxuriante, bien conduits et surtout parfaitement équilibrés.

Examen fait de toutes ces cultures, nous avons eu la conviction, par leur aspect soigné, que notre collègue, M. Tassin, possédait la connaissance de son art, et que sa pratique avait pour base les vrais principes.

En un mot, l'ensemble de la propriété nous a paru dirigé d'une manière très satisfaisante.

La Commission n'oubliera pas non plus que M. Tassin opère dans un sol médiocre, reposant sur un fonds calcaire, qu'il n'a pour auxiliaires que quelques jeunes apprentis, et que lui seul supporte la lourde tâche de tant de détails et de soins spéciaux aussi multipliés.

Le Secrétaire de la Commission,

A. CORBIE.

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain *Bulletin* le compte-rendu de la Commission des visites sur le jardin de M. Crétenet.

REVUE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Deuxième quinzaine de Juin.

Notre première Exposition, dont le résultat a dépassé toutes les espérances, ayant absorbé le temps dont pouvaient disposer les exposants et les membres de la Société qui ont prêté leur concours au Bureau, nous avons dû ajourner les comptes-rendus de l'Exposition universelle. Nous les commençons aujourd'hui, et nous consacrerons un article particulier à chaque concours de quinzaine.

La première impression que l'on éprouve, en entrant dans le jardin réservé, est des plus agréables; l'architecte-paysagiste en a fait une promenade charmante, que nous allons parcourir ensemble; visitons d'abord les plantes de pleine terre.

Les amateurs de Roses ont apporté en grand nombre ces fleurs, qui ont fait depuis longtemps et feront toujours les délices de tous, riches et pauvres. C'est la fleur par excellence, et elle est dignement représentée. Il est bien regrettable que la commission n'ait pas trouvé un endroit plus convenable pour exposer les Roses coupées. Les Rosiers en tiges forment de beaux massifs dans le jardin proprement dit, et dans les avenues qui serpentent autour du palais. L'examen de ces plantes me rappelait la visite faite par votre Commission des Jardins chez M. Crétenet, l'un des membres de notre Société, et je regrettais qu'il n'ait pu exposer à Paris, car il eût certainement obtenu une récompense. En effet, non seulement son choix de Roses est aussi beau que ce que j'ai vu, mais ses tiges bien charpentées produisent très abondamment de superbes variétés; je m'arrête, car je m'aperçois que je chasse sur le terrain d'autrui.

Quelques corbeilles de *Verveines*, de *Phlox de Drummond*, de *Pelargonium* Eléonore Petit, et de *Dianthus*, égaient la pelouse, sur laquelle sont disséminés avec goût les produits de nos grands pépiniéristes; entre autres plantes, je citerai l'*Araucaria imbricata*, dont la végétation paraît très luxuriante. Les corbeilles composées de plantes diverses, telles que *Lobelia*, *Coréopsis*, etc., font un effet magnifique et gracieux, et pourraient bien faire disparaître l'habitude de ne réunir en un même faisceau que les espèces similaires; une nouvelle variété d'Immortelle s'y fait remarquer par ses nuances, c'est l'immortelle *Atrosanguineum*. Les massifs de *Rhododendrons* sont très nombreux; malheureusement, l'époque de leur floraison étant passée, il n'est plus possible d'en apprécier le mérite.

Les arbres de pleine terre, tels que *Pinus*, *Abies*, *Taxus*, etc., garnissent la petite montagne où est établie la grande serre. Citons en passant une curiosité: un Lierre en arbre, forme de parasol, sous lequel est placée une table, autour de laquelle dix personnes pourraient prendre place. Les plantes de serre sont très nombreuses; près d'une superbe collection de *Broméliacées*, se trouvent un très beau choix de *Gloxinias*, aux fleurs d'un coloris fin et varié, et deux lots d'Or-

chidées envoyés par des amateurs ; le public ne sait ce qu'il doit le plus admirer dans cette serre, qu'il serait injuste de quitter sans remarquer les superbes *Marantas* d'un célèbre horticulteur bruxellois ; n'oublions pas de mentionner les heureux essais de boutures de *Begonias* hybrides, très bien enracinés dans l'eau.

Une serre entière est consacrée à cette curieuse famille des *Cactées* aux formes bizarres ; une autre aux plantes aquatiques : on y remarque une collection variée de *Nymphaea*. Il faudrait un volume pour énumérer les nombreux et magnifiques *Pelargoniums*, *Caladiums*, *Erica*, *Areca*, *Musa*, *Palmiers*, etc., qui ornent les vastes serres de l'Exposition.

Je n'ose parler des légumes, je serais forcé de constater la supériorité de nos jardiniers-maraîchers ; mais admirons en passant les énormes Citrons, les superbes Raisins *Gros-Coulard*, *Gros-Robier*, *Frankental* et *Chasselas-Napoléon*, conservés avec un fragment de sarment trempé dans l'eau ; ils sont aussi beaux et aussi veloutés que s'ils venaient d'être cueillis ; et les admirables *Ananas* au goût exquis, si nous nous en rapportons à la mine. Donnons également un moment d'attention à cette plante nouvelle, le *Raphanus caudatus* ou *Mougri*, dont les cosses, longues de 0,50 cent., sont bonnes à manger et ont toute la saveur du radis.

Nous voici arrivés à l'exposition d'arboriculture. Je vous avouerai, à la honte de mon intelligence, que je n'ai pu la trouver sans demander à un garde de Paris ; je me console (égoïste que je suis) en pensant que je ne suis pas le seul qui ait eu cette mésaventure ; et pour vous l'épargner, je vous dirai que cette exposition est reléguée dans un petit terrain situé derrière les serres et autres constructions, longeant la place de l'École-Militaire. Pourquoi ? Je l'ignore. Sans doute la vue d'arbres fruitiers espacés dans le parc en eût gâté l'harmonie, mais l'habileté de nos architectes-paysagistes ne connaît pas d'obstacles ; en tout cas, ne pouvait-on donner à cette branche importante de l'industrie horticole un emplacement plus convenable ; les arbres sont tellement enchevêtrés les uns dans les autres, qu'il est impossible d'en étudier la taille, il est même difficile d'en bien juger la forme ; cependant, que de progrès faits depuis vingt ans dans la conduite des arbres, et combien ne reste-t-il pas encore à faire ; mais passons à l'industrie horticole, brillamment représentée.

La Librairie horticole et les Plans de jardins témoignent de l'amour du public pour l'horticulture ; des Serres de toutes dimensions et de toutes formes sont garnies de plantes appartenant aux divers exposants ; des abris pour les plantes, des kiosques de tout genre sont disposés avec art, et les Bancs les plus variés invitent au repos.

La Coutellerie, les Bordures variées, les Outils de toute nature, les Vases les plus divers s'offrent au regard. La Rivière, les Cascades, les Aquariums (lorsqu'ils seront terminés), les Grottes, font de ce jardin une promenade délicieuse, égayée tous les jours par l'excellente musique de la Garde. En résumé, la visite de cette exposition est des plus agréables et des plus instructives ; il est à regretter qu'un péage supplémentaire ait été établi à l'entrée : les ouvriers de l'horticulture

ne sont généralement pas riches; il eût été juste de leur faciliter l'étude de tout ce qui a rapport à leur travail, dans les mêmes conditions que leurs camarades de l'industrie.

T. BRUIET.

Première quinzaine de Juillet.

Le concours de Roses en fleurs coupées, constamment renouvelées, existe encore pendant la première quinzaine de juillet; elles sont fournies par les établissements justement renommés de MM. Margotin, Paillet, Cochet (de Suisnes), Granger (de Suisnes), Edouard Morren, Charles Verdier, Hipp. Jamain, Marest et fils, Duval (de Montmorency); nous avons principalement remarqué une rose de semis non encore nommée de M. Morren, *Madame Rivers* et *Abel Grand* dans le lot de M. Marest, *Bernard de Palissy*, *Madame Furtado* et *Charlotte Corday* dans celui de M. Duval.

En continuant le tour du jardin seulement, et faisant la revue des serres garnies qui l'entourent, nous trouverons successivement, au milieu de milliers d'autres plantes que nous ne pouvons pas citer dans un aussi court article, un très beau *Pandanus utilis* exposé par madame veuve Froment, une collection de *Bromeliacées* de M. Luddeman, parmi lesquelles on remarque plusieurs variétés de *Nidularium*, dont aucun ne vaut, selon nous, le *Nidularium splendens* de M. Van den Heede, que tout le monde remarquait à notre Exposition; une très nombreuse collection de *Maranta* appartenant à M. Linden, *Maranta chimborasensis*, *Maranta roseo picta*, *Maranta illustris*, *Maranta Wallisii*, *Maranta Lindeniani*; deux jolies collections de *Gloxinia* présentées par MM. Loise et Chauvière et M. Rieul Poulignier; les *Fougères* de M. Linden, parmi lesquelles on remarque le *Cyathea funebris*; une serre toute entière occupée par les *Orchidées* de MM. Luddemau, Linden, Guibert, Thibaut et Ketteleer, vicomte de Nadaillac, au milieu desquelles un parfum violent et pénétrant vous saisit, tandis que l'on admire les fleurs ailées des *Cattleya*, des *Lælia*, des *Vanda*, des *Cypripedium*; de là, on passe aux *Iris* variés très beaux, aux *OEillets* coupés, aux *OEillets de poète* de M. Guénot, aux *Roses trémières*, *renoncules*, *Iris* de MM. Loise et Chauvière, puis on se trouve en face des *Raisins* forcés de M. Rose Charmeux, des *Groseilles* et *Cassis* de M. Billiard, du *Frankental* conservé par le procédé de M. Constant Charmeux, des *Fraises* de M. Gauthier, et d'une collection de fruits de saison, *Fraises*, *Groseilles*, *Framboises*, *Guignes* et *Cerises* exposés par notre voisine la Société d'horticulture de Clermont; M. Cels montre une collection aussi complète que possible de *Plantes grasses*; une serre construite par M. Laquas, de Presles, contient les *Ananas* de Crémont frères et ceux de madame veuve Froment; à côté des beaux *Agavé* et *Aloës* de M. Chantin, qui ont obtenu le deuxième prix de cette catégorie, on est tout surpris de voir ceux de M. Cels encore plus beaux, et auxquels le premier prix a été naturellement attribué; les *Camélias* exposés par M. Cochet, de Suisnes, lui ont valu un deuxième prix; un lot de

Theophrasta variés en a mérité un premier à M. Linden; M. Lemoine, de Nancy, a exposé un très beau lot de plantes à feuillage, où se voient deux *Aralia* remarquables, l'*Aralia sieboldi* et l'*Aralia foliis albo variegatis*; bientôt après, on rencontre une collection de *Fuschia* en 66 variétés, appartenant à M. Alph. Dufoy; et enfin le tour du jardin se termine en face des *Pandanées* pour lesquelles M. A. Chantin a obtenu un premier prix.

Les massifs de plein air qui garnissent l'intérieur du jardin appartiennent à deux groupes principaux de plantes, les arbres d'ornement et les fleurs; parmi les premiers, on retrouve tous les conifères et toutes les espèces à feuilles persistantes, dont la mode, de nos jours, est de décorer les jardins; inutile de dire que les pépiniéristes contribuent seuls à ce genre d'exposition; MM. Jamin et Durand et M. Croux exposent des *Rhododendrons*, M. Lebatteux, au Mans, de beaux *Yuccas*, M. Croux, une collection de *Houx* à feuilles panachées, M. Charozé, à Angers, et M. Rémond, de Versailles, des conifères, *Thuia gigantea*, *Thuia variegata*, *Abies pinsapo*, *Cedrus deodora*, *Araucarias* variés, etc., etc. La seconde catégorie comprend les collections de *Rosiers* de MM. Baltet, Charles Verdier, Margotin, Granger, de Suisnes, et Hipp. Jamain, qui a remporté le premier prix; ces belles collections, qui figurent dans l'enceinte même du champ de Mars, méritent d'être visitées, et donnent une bien plus vraie idée du mérite des exposants que les fleurs coupées dont nous avons parlé au début de cet article. Nous ne pourrions citer les noms de tous les exposants, mais nous avons surtout remarqué les *Pétunias doubles* de M. Tabar, à Sarcelles, et de M. Rendatler, de Nancy; les *OEillets* de semis et les *Phlox* de M. Gauthier-Dubos, de Pierrefitte; les *Dalhias* de M. Alph. Dufoy, qui ont obtenu un premier prix; les corbeilles de *Plantes fleuries de pleine terre* très variées de MM. Loise et Chauvière, Courtois-Gérard et Pavard, et Vilmorin-Andrieux, maisons bien connues dans le commerce des graines.

Un concours bien fait pour exciter l'intérêt, c'est celui des arbres formés; là, nous retrouvons encore, descendus dans la lice, les principaux de nos pépiniéristes: M. Croux, M. Deseine (de Bougival), MM. Jamin et Durand, MM. Baltet frères, M. Cochet (de Suisnes), M. Honoré Defresne. Nous serions bien embarrassés pour donner la palme à l'un de ces concurrents; tous ces arbres sont d'une régularité de forme désespérante, et le seul défaut que l'on puisse leur reprocher, à tous également, c'est d'avoir été formés trop vite, et de préparer des déceptions cruelles aux jardiniers inexpérimentés qui se chargeraient plus tard de les conduire; nous avons cependant tout particulièrement remarqué l'exécution très correcte d'une forme pour laquelle, au surplus, nous n'avons jamais caché notre préférence, un contre-espalier de poiriers plantés à 0,50 cent., conduits sur deux branches inclinées à 45°, et se croisant l'une sur l'autre de façon à dessiner des losanges; un mur planté de cette façon n'offre jamais de lacunes, et se garnit graduellement du bas jusqu'au chaperon sur toute son étendue, à mesure que les arbres grandissent; ceux dont nous parlons avaient été exposés par MM. Baltet

frères; on s'arrête beaucoup devant les péchers de M. Chevalier aîné, de Montreuil; ce sont de beaux spécimens de la taille-type de ce pays, mais quelques-uns ont si mal repris à la plantation, qu'il est plus aisé d'en comprendre l'ensemble que de bien étudier le détail de leur taille. Dans la même enceinte, la Société de secours mutuels des Jardiniers du département de la Seine avait exposé un lot de *Légumes* de saison très beaux; M. Vilmorin, une collection de *Pois* en pots déjà presque tous murs, et M. Gloëde, de Beauvais, de nombreux pieds de *Fraisiers*, *Framboisiers* et *Groseillers*.

Enfin, pour avoir tout vu, bien à la hâte, il faut le dire, il ne nous restait plus qu'à visiter la grande serre, où nous attendaient encore quelques agréables surprises. Sous le péristyle, ce qui nous a tout d'abord le plus frappé, c'est une vaste corbeille de *Pelargoniums zonals*, appartenant à MM. Thibaut et Ketteleer, tout à fait supérieure à ce que nous avons jusqu'alors vu dans ce genre; toutes ces plantes, très belles, très fortes, très variées et très florifères, sont véritablement hors ligne, et il faudrait les citer toutes; contentons-nous de remarquer: *Lady Cullum*, à fleurs roses violacées, très abondantes, pétales minces, mais corymbe très garni et très petit feuillage; *Massena*, *Diogène*, *Beauté de Suresnes*; *Gloire de Nancy* très double; *Les Misérables*, écarlate, très florifère, plante tout à fait hors ligne. A côté, une collection également très riche de *Pelargoniums zonals* appartient à la Société d'horticulture de Clermont. Dans l'intérieur se groupent cinquante *Palmiers* variés, qui ont valu un premier prix à M. Chantin, et dont l'un mesure, à la base, plus de 0,50 cent. de diamètre; une *Fougère* arborescente d'un diamètre de plus de 0,15 cent.; un *Musa ensete*, donné à la ville de Paris par M. Guérin, maire de Fontainebleau, a 0,45 cent. de diamètre; le reste est à l'avenant. A voir se balancer sous cette hardie coupole vitrée ces belles plantes tropicales, on comprend la passion et les dépenses folles de nos millionnaires pour les jardins d'hiver, et le plaisir de voir ces belles étrangères supporter presque sans souffrir nos saisons rigoureuses, fait oublier l'inanité de ces prodigalités luxueuses.

A coup sûr, nous n'avons pas cité tout ce qui mérite de l'être; mais le temps nous a manqué pour voir bien en détail ce gigantesque pandæmonium de la végétation universelle, et à la prochaine quinzaine, nous tâcherons de réparer d'inévitables oublis.

E. T.

VARIÉTÉS.

L'Arboriculture au XVII^e siècle.

..... Enfin, je ne puis souffrir qu'on se plaigne du soin que cette sorte d'arbre désire, puisque c'est en cela même que consiste le plaisir. C'est une peine qui at-

tache par des charmes secrets le jardinier à son travail; c'est elle qui donne un plaisant entretien pendant tout le cours de l'année, même lorsque les arbres sont inutiles et qu'ils semblent être entièrement morts; c'est elle qui anime cette douce espérance, qui bien souvent est plus agréable que la jouissance des fruits, et qui fait que nous avons presque autant de divertissement à planter des arbres qu'à les voir tout venus; c'est elle qui nous fait considérer ces belles productions de la nature comme nos propres ouvrages, et qui nous fait trouver cette différence que tout le monde remarque entre ce que nous avons acquis et ce que nous ne tenons que par emprunt.

..... Mais, après tout cela, où est ce grand travail dont on vent se faire peur à soi-même dans la culture de nos plants; y a-t-il aucun exercice du corps qui n'en désire bien davantage. Et de plus, tous les maîtres sont-ils condamnés à faire eux-mêmes l'ouvrage de leurs jardiniers; je sais bien que tous ceux qui y travaillent quelquefois eux-mêmes y reçoivent plus de plaisir que les autres; mais c'est néanmoins assez pour en recevoir beaucoup que d'être capable de travailler ou de connaître si ceux qu'on emploie s'en acquittent dignement. Car en vain un maître cherche de bons jardiniers, s'il n'est capable de juger leur suffisance, et outre qu'il ne mérite pas de posséder ces biens champêtres, puisqu'il ne les sait pas goûter, il est presque impossible qu'il soit bien servi, quand il ne peut savoir si ceux qui le servent font bien ou mal.

1644. — LEGENDRE, curé d'Hénouville.

Qui ne croirait que ces phrases d'il y a plus de deux cents ans ont été écrites d'hier, et tout ce qui s'applique aux *curieux* de ce temps-là ne vient-il pas à point pour les *amateurs* d'aujourd'hui?

Mais si cette passion de l'horticulture avait déjà, parmi les gens fortunés, sa raison d'être autrefois, alors qu'elle n'offrait d'autre aliment à leur distraction que la culture des arbres fruitiers et de quelques fleurs communes, que de nombreux plaisirs ne leur promettent pas, de nos jours, et le perfectionnement de cet art, et les belles découvertes faites dans les régions alors inconnues, et les admirables conquêtes faites sur la nature par la persévérance de nos jardiniers!

Nos serres nous permettent de suivre dans toutes les phases de leur végétation les plantes les plus précieuses des tropiques; l'Inde, l'Afrique, l'Amérique, ont enrichi nos jardins de fleurs dont nos pères ne soupçonnaient pas l'existence; des semis heureux ont multiplié dans nos vergers les variétés de fruits les plus beaux et les plus délicats.

Et l'on peut dire qu'un jardin bien tenu, avec toutes les ressources dont nous pouvons disposer aujourd'hui, par ses parfums, ses massifs diversement colorés et ses produits savoureux, satisfait à la fois tous les sens de son heureux propriétaire.

E. T.

TABLE

Procès-verbal de la séance du 7 Juillet 1867	Pages 189
Membres admis dans la séance du 7 Juillet.	194
Règlement des Comités	195
Rapport de la Commission des Visites sur le jardin de madame la baronne de Navry, dirigé par M. Tassin	197
Revue de l'Exposition universelle. — 2 ^e quinzaine de Juin. . .	199
— 1 ^{re} quinzaine de Juillet	201
L'Arboriculture au XVII ^e siècle	203

Ordre du jour de la séance du 4 Août.

A 1 heure de l'après-midi, réunion des Comités dans leurs salles particulières. — Examen des objets présentés.

A 2 heures, réunion générale dans la grande salle de l'ancien évêché.

Lecture du procès-verbal de la séance du 7 Juillet.

Admission de membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des procès-verbaux des Comités.

Propositions et communications.

A 4 heures, après la séance, leçon d'arboriculture.

Leçons d'Horticulture.

JUILLET.

Dimanche 28 : A Rully, à 9 heures du matin.

Lundi 29 : A Chantilly, à 9 heures du matin.

A Gouvieux, à 2 heures de l'après-midi.

AOUT.

Dimanche 4 : A Senlis, après la séance.

Dimanche 11 : A Crépy, à 1 heure de l'après-midi.

Dimanche 18 : A Creil, à 9 heures du matin.

A Montataire, à 2 heures de l'après-midi.

Dimanche 25 : A la Chapelle-en-Serval, à 9 heures du matin.

A Coye, à 2 heures de l'après-midi.

Avis.

A partir du 1^{er} Juin dernier, les membres de la Société sont seuls admis aux leçons d'horticulture. Il faut, pour y assister, être porteur de sa carte, ou se faire présenter comme sociétaire par deux membres de la Société.

Le Jardinier-Professeur se rend tout d'abord à la mairie ou à la maison d'école de la commune où se donne la leçon, et là, il se met à la disposition des membres de la Société pour leur donner toutes les explications théoriques qu'ils désirent sur toute espèce de culture.